

Programme particulier d'urbanisme (PPU) du quartier de Sainte-Marie

**Le quartier de Sainte-Marie :
Un potentiel formidable de développement
aux portes du centre-ville**

Montréal, le 15 mars 2011 — A l'occasion de la séance du 14 mars, les membres du conseil d'arrondissement ont adopté avec enthousiasme le projet de Programme particulier d'urbanisme (PPU) du quartier de Sainte-Marie. « Ce projet d'aménagement est le fruit d'une démarche collective. C'est avant tout un plan rassembleur qui prend en compte les aspirations des citoyens, commerçants et organismes du quartier », a annoncé le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay.

Parmi les grands objectifs : redynamiser le pôle Frontenac et les abords des stations de métro, réaménager la rue Ontario, créer de nouveaux espaces verts, combler les terrains vacants et développer l'environnement piétonnier. Après l'annonce des projets de réaménagement pour le Quartier des grands jardins, à l'ouest de l'arrondissement, ce nouveau programme montre que Montréal œuvre pour le réaménagement de son centre-ville, en vue d'offrir à ses résidents des milieux de vie toujours plus habités, vivants et attrayants.

Un quartier en plein essor à 20 minutes du centre-ville

Le quartier de Sainte-Marie, fortement marqué par son passé industriel et ouvrier, abrite aujourd'hui près du tiers de la population de l'arrondissement. Il est délimité à l'ouest par la rue De Champlain, à l'est par le chemin de fer du Canadien Pacifique, au nord par la rue Sherbrooke et est bordé au sud par le fleuve.

Conformément aux orientations définies dans le Plan de transport de Montréal en 2008, l'arrondissement prévoit y intégrer la création de Quartiers verts et mettre simultanément en place des mesures d'apaisement de la circulation, pour offrir à ses résidents un cadre urbain agréable et sécuritaire, à quelques minutes du centre-ville en transport en commun.

Un réaménagement axé sur la qualité de vie des citoyens

Sainte-Marie offre déjà un environnement propice à l'épanouissement des citoyens. Avec ses deux stations de métro, 19 stations de BIXI, quatre écoles, une quinzaine d'espaces verts, une nouvelle piscine au centre Jean-Claude-Malépart, plus de 250 organismes, entreprises et lieux de diffusion qui viennent compléter l'offre culturelle du Quartier des spectacles, le secteur est incontestablement en marche vers un avenir prometteur et favorable à l'établissement de nouveaux résidents.

En plus de miser sur l'économie culturelle grandissante du secteur et d'appuyer le développement économique des pôles stratégiques du quartier, l'arrondissement fait de la qualité de vie de ses résidents sa priorité.

Le pôle Frontenac au cœur de la revitalisation

Dans la lignée du Plan de revitalisation urbaine intégrée (PRUI), l'arrondissement inclut dans sa planification des investissements pour le réaménagement du domaine public, et plus particulièrement pour le pôle Frontenac, la rue Ontario et le parc Médéric-Martin, le noyau vivant du quartier.

« Ces investissements, qui s'élèvent à 12,5 M \$, montrent de façon concrète que le vrai travail pour la revitalisation du quartier de Sainte-Marie est commencé », a précisé M. Tremblay.

L'arrondissement est déjà à pied d'œuvre pour réaliser cette année les deux premières phases du réaménagement du parc Médéric-Martin. Également, la création d'une nouvelle place publique en face de l'école Gédéon-Ouimet fait partie des actions structurantes qui vont redynamiser le secteur.

D'autre part, plusieurs secteurs aux abords du métro, comme le secteur Parthenais et celui de la JTI-Macdonald offrent un grand potentiel d'aménagement dont pourront profiter les citoyens. À titre d'exemple, les espaces de stationnement actuellement occupés par la Société immobilière du Québec, à l'est de la rue Parthenais, pourraient être réaménagés afin de laisser la place à de nouveaux espaces verts et à des constructions résidentielles.

Consultation publique

En avril, à l'occasion d'une consultation publique organisée par l'Office de consultation publique de Montréal, les citoyens, partenaires et organismes du milieu seront invités à se prononcer sur le projet et sur les modifications réglementaires qui en résulteront.

En présentant ce programme, l'arrondissement de Ville-Marie tient à entendre les résidents directement concernés par le réaménagement et l'amélioration de leur cadre de vie. Le projet de PPU est disponible sur le site Internet de l'arrondissement : ville.montreal.qc.ca/villemarie

– 30 –

Source

Anne-Sophie Harrois, chargée de communication, arrondissement de Ville-Marie
b. 514 872-9921 / c. 514 601-9930

Renseignements

Jacques-Alain Lavallée, chargé de communication, arrondissement de Ville-Marie
b. : 514 868-5255 / c. 514 260-1384